



## Lettre d'information municipale

N°4 - Mars 2018

### Le mot du Maire

Parmi nos engagements de campagne, trois faisaient partie de nos priorités :

- La mise en place de Comités de Quartiers
- L'organisation d'un référendum sur l'installation de caméras de vidéo protection sur la commune.
- L'information et la présentation apportées à la population sur les futurs projets structurants portés par notre collectivité

Sous la houlette de Laurent CRUMIERE, les **Comités de Quartiers** se mettent en place (voir ci-dessous). Je voudrais particulièrement remercier les 17 référents qui se sont engagés dans ce processus pour animer leur quartier et réfléchir avec nous aux moyens d'améliorer notre cadre de vie soyonnais. Ils sont des maillons essentiels et permettent à chaque Soyonnais de faire entendre sa voix.

Le projet de **référendum local** s'appuie sur le constat établi que le sujet de la vidéo protection suscite et fait émerger auprès de la population beaucoup de questionnements, notamment sur les aspects liés au coût d'investissement et de maintenance, sur ceux liés à l'impact sur la baisse des faits de délinquance, ainsi que des interrogations d'ordre éthique. Ce référendum devrait avoir lieu avant le 30 juin. Nous sommes en train d'étudier les modalités pratiques et administratives de cette organisation et ne manquerons pas de vous communiquer plus d'informations sur ce sujet dans les prochaines semaines

Sur le dernier point, j'ai le plaisir de vous inviter à **participer à une réunion publique d'information qui se déroulera le mercredi 4 avril à 19 h** à la salle des fêtes André Comte. Lors de celle-ci **vous serez présentés les projets d'aménagement de l'entrée nord de l'agglomération ainsi que le projet d'aménagement en gîte halte d'étapes du bâtiment de l'ancienne gare**. Sera également évoqué par le bailleur social Ardèche Habitat la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation à proximité de celui existant.

Hervé COULMONT - herve.coulmont@soyons.fr

### Comités de Quartiers

Depuis la réunion publique du 29 Novembre dernier, les 7 différents Comités de Quartiers se sont mis à l'œuvre. Sous l'égide de la commission "Qualité et Cadre de Vie", une première réunion référents / élus a permis de faire un 1<sup>er</sup> point sur les actions menées par les uns et les autres.

Avec différents modes de fonctionnements, les Comités de Quartiers sont allés à la rencontre de nombre d'entre vous : visite à domicile pour certains, réunions et/ou questionnaires pour d'autres, ... Vos attentes sont nombreuses notamment en termes de voirie, de sécurité routière, de sécurité des biens et des personnes, des équipements, ... toutes ces remontées d'informations seront étudiées avec attention et des réponses seront apportées.

Nous mettrons tout en œuvre pour tenir compte du maximum de demandes dans la mesure de nos possibilités ; nous nous inscrivons dans la durée et, par ces Comités, souhaitons instaurer une relation de proximité avec les habitants. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de la Mairie: <https://www.soyons.fr/Reunions-communes>

Laurent CRUMIERE - laurent.crumiere@soyons.fr

### Vivre ensemble

Les services de la mairie ont dernièrement enregistré plusieurs remontées d'incivilités qui ont pour effet de perturber la quiétude des habitants. Elles concernent entre autre des nuisances sonores de véhicules deux roues motorisés dans le quartier du centre village à des heures tardives et des véhicules mal stationnés devant des habitations en cœur village et chemin des lèches, empêchant pour certains, l'accès à leur propre habitation.

Aussi Monsieur le Maire en appelle à chacun, pour bien vouloir apporter une attention particulière au respect de la qualité de vie que chacun est en droit d'attendre.

Par ailleurs, il est rappelé aux habitants que l'entretien des haies en limite de propriété avec son voisinage ou la voirie est obligatoire, afin de ne pas causer de nuisance et de garantir une visibilité et donc une sécurité maximale.

En vous remerciant pour votre civisme

## La Maison des Castors : une solution pour la garde de vos enfants

La Maison des Castors est un multi-accueil associatif à gestion parentale. L'équipe pluridisciplinaire accueille les enfants tous les jours de 7h30 à 18h30.

La Maison des Castors est un lieu où chaque enfant trouvera sa place et pourra expérimenter à son rythme, sans compétition ou comparaison, dans un univers sécurisé par la présence attentive des adultes référents. L'organisation associative permet une grande richesse de réflexion et d'échanges entre les parents, les gestionnaires (qui sont également des parents) et l'équipe de professionnels. Tous sont sollicités pour garantir un accueil de qualité aux enfants, ce qui est notre principal projet.

Les accueils peuvent être réguliers et contractualisés ou occasionnels, c'est à dire sans jours réguliers contractualisés à l'avance, pour répondre aux besoins variés des familles. L'accueil n'est soumis à aucune condition de ressources ou d'activité professionnelle.

Une convention signée entre la Mairie de Soyons et la Maison des Castors permet à tout habitant de la commune d'utiliser ses services.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Monsieur LAPIERRE au 04 75 55 11 67, tous les jours de 12h30 à 14h30 ou écrire à [maison.castors@gmail.com](mailto:maison.castors@gmail.com).

La Maison des Castors - 2 chemin de Clairfond - 07800, Charmes sur Rhône

## Le nouveau compteur Linky à Soyons à partir mai

Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, nous informe qu'elle procède actuellement à la modernisation des compteurs en installant un nouveau compteur baptisé "Linky". Enedis interviendra à **partir du mois de mai sur la commune de Soyons**.

Nous joignons à ce "En bref" une communication que nous a transmise Enedis. N'hésitez pas à contacter cette entreprise pour toute question.

Pour en savoir plus : [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) et [www.compteur-linky.com](http://www.compteur-linky.com)

## Une association pour défendre les sinistrés de la sécheresse

L'association compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents répartis sur 10 communes ardéchoises. Son objectif est de rassembler et coordonner les dossiers des sinistrés en vue de l'obtention de l'arrêté de catastrophe naturelle pour cause de sécheresse et réhydratation des sols.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association peuvent déposer en Mairie leurs coordonnées avec un chèque de 10 € (coût de l'adhésion annuelle)

Gilbert COLLANGE - 06 05 27 17 02 - [catnat07@orange.fr](mailto:catnat07@orange.fr)

## Agenda des prochaines semaines

- **Du 3 au 19 mars : "Le printemps des Poètes"** - à la Bibliothèque - Organisation "Les Amis de la Bibliothèque"
- **Samedi 17 mars :**
  - **Troc de plantes** - à 9h à la Salle des Fêtes André Comte – Organisation "Atelier Créatif"
  - **Théâtre "L'odyssée pour une tasse de thé" de Jean Michel Ribes** - à 20h30 à la Salle des Fêtes André Comte - Entrée 13 € - Organisation "Les Amis de la Bibliothèque" & "D'une Rive à L'Autre / Comité de Jumelage"
- **Vendredi 23 mars :**
  - **Soirée jeux de société pour adultes et enfants** - Animation gratuite à 20h Bibliothèque - Organisation "Les Amis de la Bibliothèque"
  - **Zumba Party Fluo Night** - à 20h à la Salle des Fêtes André Comte – Organisation "C.Vitaminé"
- **Samedi 24 mars : Soirée orientale sur le thème des Mille et Une Nuits** - à 20h à la Maison des Anciens – Organisation "Convivialité et Animation"
- **Dimanche 8 Avril : Chasse aux Œufs** - à 10h au Brégard – Réservée aux enfants soyonnais – Organisation "Comité des Fêtes"